



Litige : débloquage téléphone portable via une société

Par **tomdere**, le **07/11/2008** à **16:50**

Bonjour

Je vous contact au sujet d'un litige avec une agence de débloquage de téléphone portable. L'objet du problème est le suivant :

Une amie a pu obtenir avec les points fidélités de son père un téléphone portable d'une valeur importante mais bloqué par l'opérateur Neuf Télécom. Le débloquage du portable n'étant gratuit qu'au bout de 6 mois j'ai décidé de tenter de le débloquer moi même en récupérant des code de débloquage d'internet. N'ayant pas réussi et ayant lu sur de nombreux forum que ce portable était difficile à débloquer, j'ai décidé de le soumettre à une société professionnelle de réparation et débloquage de portable à Paris.

Mon interlocuteur m'a alors assuré qu'il pourrait le débloquer (en lui précisant mes essais infructueux) moyennant une certaine somme.

Je lui ai donc laissé le téléphone le 1er octobre de cette année et il a émis l'hypothèse que le problème serait réglé dans un délai d'une semaine.

Après de nombreuses relances de notre part (pas un appel provenant de leur société), j'ai décidé de me rendre à la boutique. Mon interlocuteur soutien l'idée qu'il ne peut pas rentrer le code de débloquage qu'il a eu et qu'il faut attendre (cela fait donc plus d'un mois). Il nous a même dit que si nous voulions le récupérer, il faudrait le payer car il a acheté le code et que c'est le bon!

La réalité est certainement différente et selon moi, il ne sait pas (autant que moi) débloquer ce téléphone et il croit (peut être sincèrement) qu'en attendant, le portable acceptera son code.

Pour moi j'ai passé un contrat moral avec cette personne pour qu'il me débloque rapidement le portable, chose qu'il n'a pas faite.

Je ne devrais donc pas avoir à payer un service qu'il n'a pas honoré. Et de l'autre côté, je bloque le portable de mon amie depuis plus d'un mois.

J'espère que le récit est assez clair malgré sa longueur mais les détails me semblaient important.

Qu'en pensez vous ? Que puis je faire pour récupérer le téléphone ?

Bien à vous.

Thomas